Règlement du tournoi du RTC Jemappien du 10 au 18 août 2024

- 1. Le tournoi se déroule sous le patronage et selon les règles de l'A.F.T.
- 2. Les matchs auront lieu sur 6 courts extérieurs en brique pilée dont 2 avec éclairage et 2 intérieurs en asphalte poreux.
 - Durant le tournoi, tout joueur est susceptible de jouer sur les 2 surfaces, cette décision sera prise par le juge-arbitre suivant le déroulement du tournoi.
 - Si le juge-arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourront avoir lieu dans des installations extérieures au club.
 - Les rencontres se disputeront en 2 sets gagnants avec tie-break à 6/6 dans tous les sets; en doubles et en vétéran, le 3^{ème} set est remplacé par un super tie-break.
- 3. Les inscriptions doivent parvenir par internet sur le site <u>www.aftnet.be</u> pour le mardi 6 août 2024 à 20h.
 - Le tirage au sort aura lieu le mercredi 7 août 2024.
- 4. Le droit d'inscription doit être acquitté avant le 1^{er} match.

Il est fixé à 10 € pour le 1er tour et 5 € pour le 2è tour pour les catégories de simples et Jeunes

- 5. Toute inscription est définitive. Le droit d'inscription reste dû, même si le joueur ne se présente pas au tournoi.
- 6. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions et de supprimer une catégorie qui ne réunirait pas assez de participants. Il se réserve également le droit de refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
- 7. Tout joueur doit se munir de 4 balles en bon état et être présent 15 minutes avant l'heure. Chaque joueur devra être présent à l'appel de son match sous peine de scratch. Tenue de tennis de rigueur.
- 8. Toute rencontre commencée à l'extérieur (sur brique pilée) est susceptible de se terminer à l'intérieur (sur asphalte poreux).
- 9. Chaque joueur devra prendre connaissance de son horaire via le site internet www.aftnet.be.
 - Tout horaire établi ne sera plus modifié
- 10. Les joueurs peuvent être amenés à disputer plus d'un match par jour et devront compléter les horaires de disponibilités, sachant que l'absence d'information signifie « disponibilité en semaine à partir de 16h et le week-end de 09h à 22h ».
- 11.Les joueurs doivent être libre le jour des finales dès 9h et avoir des disponibilités les 2 derniers jours.
- 12. Le juge arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- 13. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser une inscription.

Règlement particulier du tournoi

Les joueurs doivent être libre au minimum 1 jour entre le 10 et le 11 août.

Juge-arbitre: Adriano Panepinto